\*\*CE MODÈLE DE LETTRE PEUT ÊTRE ADAPTÉ ET PERSONNALISÉ\*\*

selon vos besoins

{Insérez la date}

{Insérez le nom de la députée ou du député de votre circonscription}

{Adresse}

{Ville, (province)}

{Code postal}

{Insérez l’adresse courriel de la députée ou du député}

{Cliquez [ici](https://www.noscommunes.ca/Members/fr) pour trouver les coordonnées et les insérer ci-dessus}

**Objet : Aidez-nous à mettre fin à la mesure mal ficelée du Conseil du Trésor en vue de rendre obligatoire le retour sur les lieux de travail**

{Madame la Députée ou Monsieur le Député},\*\*(pour les ministres, vous devez utiliser Madame la Ministre ou Monsieur le Ministre)\*\*

Je m’appelle (xxxxx) et je suis une ou un fonctionnaire du secteur public fédéral qui réside dans la circonscription que vous représentez. Je vous écris pour vous demander, à titre de parlementaire me représentant à la Chambre des communes, de faire pression sur l’honorable Mona Fortier, présidente du Conseil du Trésor, en vue de mettre fin au retour obligatoire sur les lieux de travail, une mesure irréfléchie et mal ficelée, jusqu’à ce que des consultations exhaustives et adéquates aient eu lieu.

Le personnel du secteur public fédéral et leur syndicat doivent être consultés pour s’assurer de bien comprendre les préoccupations et les différents points de vue qui ont mené à l’imposition du retour de tout l’effectif sur les lieux de travail selon une formule de travail hybride qui présente des lacunes.

Je vous écris également pour vous faire part de ma déception et de mon inquiétude face au manque de données probantes à l’appui de cette mesure que rien ne justifie sur le plan opérationnel. Cette mesure est déconnectée de la réalité compte tenu de la triple menace que constituent la COVID-19, le virus respiratoire syncytial (VRS) et la grippe, qui causent des débordements dans les hôpitaux partout au pays. Les conditions ne sont pas réunies pour nous ramener sur les lieux de travail, en nous entassant dans le transport en commun et au bureau.

Cette mesure survient près de trois ans après que les fonctionnaires fédéraux ont commencé à faire du télétravail en raison de la pandémie mondiale. Depuis, nous avons relevé plusieurs défis sur le plan personnel et professionnel pour assurer la prestation continue de services de haute qualité à la population canadienne, malgré une transition initiale très chaotique. Nous nous sommes adaptés à la « nouvelle réalité » du télétravail, une formule de travail qui a transformé notre vie professionnelle de manière positive et qui fonctionne bien, comme le démontrent les excellents résultats obtenus.

Cette nouvelle mesure ne tient pas compte non plus du fait que le télétravail a permis de mieux assurer l’équité pour un grand nombre de fonctionnaires comme les personnes aidantes, les membres des groupes en quête d’équité, les personnes handicapées ou qui doivent bénéficier de mesures d’adaptation et beaucoup d’autres.

Rien ne garantit qu’il y aura suffisamment de place dans les locaux. Le gouvernement avait déjà commencé à se débarrasser de certains de ses biens immobiliers ou à les réaménager. Or, de nombreux fonctionnaires fédéraux n’ont plus de bureau pour travailler ou doivent se rendre dans des espaces de travail partagés qui ne répondent plus à leurs besoins ergonomiques ou qui ne sont pas adaptés à leur handicap.

Le point de vue de certaines personnes selon lequel les fonctionnaires doivent travailler sur place pour assurer une meilleure productivité est dépassé. La qualité et la quantité du travail effectué sont bien plus importantes que le lieu où le travail est effectué. Nous devons moderniser le milieu de travail. La perception du télétravail doit évoluer.

Il convient de noter que le télétravail présente des avantages pour l’environnement, notamment parce qu’il y a moins de personnes sur les routes quand le travail est effectué depuis le domicile. Sans parler des possibilités de créer de nouveaux logements grâce à tous les biens immobiliers qui peuvent désormais être réaménagés. Ou encore la possibilité d’accéder à de nouveaux talents et de voir une meilleure répartition de la richesse nationale grâce à l’embauche dans des régions éloignées, ce qui peut profiter aux économies locales en difficulté. Les avantages du télétravail dépassent largement les coûts et constituent un modèle avantageux pour qui sait s’adapter.

Je vous remercie d’avoir pris le temps de me lire et j’espère que je peux compter sur votre appui.

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, {Madame la Députée ou Monsieur le Député}, \*\*(pour les ministres, vous devez utiliser Madame la Ministre ou Monsieur le Ministre)\*\*l’expression de mes sentiments respectueux.

(Nom complet)

(Adresse – facultative)
(Ville (province))

(Code postal)

(Téléphone)